

Les répliques de ces dames

Autor(en): **Matter-Estoppey, M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **61 (1923)**

Heft 8

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-217815>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE
PARAÎSSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie **PACHE-VARIDEL & BRON**, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité
LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



ARMOIRIES COMMUNALES



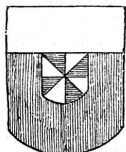
Buchillon. — Le *Journal de Morges* du 11 juin 1922 donne le dessin des armoiries de cette commune : Sur un fond rouge, deux rames blanches sont posées en sautoir, les poignées en bas, au milieu de la partie supérieure, dans l'angle formé par les « palettes » des deux rames, figure un petit tonnelet, soit « bossaton » ou « barillet » de la couleur des rames. Ces armes indiquent que la navigation est largement pratiquée à Buchillon et le barillet fait allusion à l'eau-de-cerises renommée de la contrée.

* * *



Bonvillars. — Depuis un certain nombre d'années déjà, l'on pouvait voir sur des étiquettes de bouteilles de l'excellent vin rouge que produit Bonvillars, figurer les armoiries des seigneurs de Bonvillars : sur un fond blanc, trois étoiles bleues placées horizontalement et parallèlement au bord supérieur de l'écusson, et sous ces étoiles un sautoir soit croix en X, aussi bleu. Ces armoiries ont été adoptées officiellement en janvier 1923, sauf erreur, et ont été reproduites sur l'un des vitraux du temple paroissial restauré.

* * *



Cheseaux est, on le sait, une commune du cercle de Romanel, au district de Lausanne. Le *Conteur* a déjà donné des armoiries de cette commune qui n'étaient, paraît-il, qu'un projet formé de l'écu de Lausanne chargé d'une aile noire. Les armes définitivement adoptées ont conservé l'écu de Lausanne, dont le tiers supérieur est blanc et les deux tiers inférieurs rouges ; au centre de l'écu, en lieu et place de l'aile sus-mentionnée (*en abîme* ou *en cœur*, comme disent les héraldistes), figure un petit écusson portant les armes des nobles de Cheseaux : un écu formé de huit triangles blancs et bleus obtenus en divisant l'écu par une ligne verticale, une ligne horizontale et deux lignes obliques, toutes ces lignes se coupant au centre de l'écusson (division nommée *gironné* en blason). La famille de Cheseaux était déjà connue en 1216. Elle s'éteignit en 1497.



LO PÈRE CABUSE ET SÈ BELIET DE BANQUA

LO père Cabuse était pegnetta qu'on râté et suti qu'on renâ. Lè dzein que lo reincon-tràvant n'arant jamé supposâ que l'étâi retso, avoué sè z'haillon de grisetta et sa roulière rapetachâ. L'avâi dza z'u trompâ bin dâi dzein, mâ nion n'avâi jamé pu lo betâ dein l'ão sat à recoulon.

On coup, tot parâi, lo père Cabuse était grindzo quemet onna ruva de tsé que n'a pas été graichâ du grand teimp. Peinsâ-vô vâi assebin ! On coo de pè lè Velâ, qu'on lâi desâi Counet, lâi avâi veindu on caïon à la faire d'Ouron et lo caïon était crèvâ trâi dzo aprî. On pouâve pas doutâ de la tita âo père Cabuse que Counet savâi prâo que son pouer l'étâi malâdo et que l'è por cein que lo lâi avâi veindu. L'avâi faliu l'œure djurâ, sacrameintâ et teimpêtâ contre Counet !

— Pesta ! que desâi, mè rondzâ se tē reviro pas lè boui sein dèvant derrâ ! Sacré racaille de Counet !

Et pu, lo père Cabuse n'a pe rein mé redèvesâ de cosse. Paô t'ître que s'ein rappelâve pequa.

Ao tsauteimp d'aprî, vaitcé lo père Cabuse que l'avâi fauta de n'armaille que retorne à la faire d'Ouron, iô sè tràove justo vè Counet qu'ein avâi justameint iena à veindre, quemet la faillâi âo père Cabuse.

— Diéro cliia pétachine ? que lâi fâ.

— Mille franc !

— Mille franc ! Onna râva ! Te n'a pas vergogne de fère cliia câbra mille franc. Onna botassonne qu'a pas mē de laci que mē. Te m'a dza veindu on caïon crèvâ, te voudri oncora mē veindre onna tseguelhie de bite mille franc... Serpeint ! T'ein bâillo sat ceint franc !

— Mille franc âo bin rein !

— Rein sarâi dza trâo, d'aprî cein que te m'a fê !

Aprî trâi z'hâore à martchandâ, l'ant tot parâi convenu po houit ceint franc et sant z'u âo cabaret bâire dâi quartette.

Et quinna fédèrâla ein avant po fini. Lo père Cabuse quequellhive et l'a faliu que Counet lâi diessé que faillâi s'ein allâ.

— L'è veré que te m'a veindu onna vatse. Diéro dza ?

Counet, que vâi que lo père Cabuse était sou, lâi dit que l'avant età d'accœ po nâo ceint franc.

Adan, lo père Cabuse tré son satset, soo dâi beliet de ceint franc et sē mât à comptâ :

— Ion, dou, trâi, quatre, cinq, six, sat, houit, nâo.

Counet allâve lè preindre, mâ lo père Cabuse comptâve adi :

— Dhi, onze, doze... Tant qu'à dize-houit.

— Crâio que l'è ton comptœ... Fâ... fâ-mē on reçu. Tē bâillo dize-houit beliet de cinquanta franc ! T'i... t'i d'accœ ?

— Oi, que fâ Counet que l'étâi tot benaise de vère que lo père Cabuse sē trompâve et pregnâi lè beliet de ceint po cliiau de cinquanta, et que lâi fâ un reçu que sē desâi :

Reçu dâo père Cabuse dize-houit beliet de cinquanta franc, que cein fâ nâo ceint franc, po onna vatse. Counet.

Lo père Cabuse l'a modâ avoué sa modze, mâ l'è bin petout la modze que menâve lo père Cabuse.

Counet, li, sē frottâve lo veintro.

* * *

Houit dzo aprî, vaitcé Counet que vint vè lo père Cabuse.

— Fripouille que t'i ! Valet dâo diâbllo ! Lè beliet que te m'a bailli l'aut'r'hi sant faux. Tē faut m'ein bailli dâi z'autro âo bin sein la meinta que te fê betâ âo chalver, que fâ Counet.

Et lo père Cabuse, tot bounameint :

— Montra mè vâi ! que lâi fâ.

— Vouâite !

Lo père Cabuse bete sē lenette, lè guegne gran-tenet et repond :

— L'è su que cliiau beliet sant dâi faux beliet. Mâ n'è pas mē que tē l'è z'è bailli. Te n'a min z'u de beliet de ceint franc dē mē, mâ bo et bin dâi beliet de cinquanta franc ! Vouâite pi lo reçu ! L'è su que se t'avé bâilli dâi beliet de ceint franc, ne t'ein aré bâilli que nâo !

Crâio que se Counet n'avâi pas z'u pouâire de payi lo père Cabuse po bon, stisse l'arâi età étrangilliâ.

Marc à Louis du Conteur.

LES RÉPLIQUES DE CES DAMES

NOTRE spirituel et malicieux collaborateur, André Marcel, a le don précieux de stimuler la verve de nos aimables lectrices. Nous avons reçu de nombreuses réponses rimées au dernier article en vers de lui, que nous avons publié, intitulé : « Monsieur se lamente », Nous ne pouvons reproduire d'affilée toutes ces réponses, il faut faire la part de chacun et de tous les sujets. Nous en publierons une de temps en temps. En voici une seconde :

MADAME SE LAMENTE

Réponse à M. André Marcel.

*Jadis, lorsque tu m'appelais
(Très peu avant qu'on se marie),
Ta voix était douce, tu sais,
Car tu me disais : « Ma chérie ».*

*Maintenant, tu parles plus fort,
Et souvent avec brusquerie,
Ta voix n'a plus aucun transport
Quand j. l'entends crier : « Marie ! »*

*Jadis, lorsque tu m'embrassais,
Toujours sans que je le réclame,
Cela me faisait chaud, tu sais,
Bien chaud aux yeux, au cœur, à l'âme.*

*Maintenant, tu n'embrasses plus,
Sinon à mon anniversaire ;
Tu dis, voyant mon air confus :
« On a bien d'autres choses à faire ! »*

*Jadis, tu m'apportais des fleurs,
Car tu n'étais pas économe ;
Cela mettait de la fraîcheur
Et des parfums dans notre home.*

L'avenir de la Suisse, ce sont les enfants.

L'alimentation rationnelle des petits est de la plus haute importance. Qui veut une nourriture douce et substantielle, fortifiant le sang et les os, et servant en même temps de reconstituant, la trouvera dans le CACAO — TOBLER — en paquets plombés. Nouvelle réduction de prix, 25 ct. seulement les 100 gr. (1/2 de livre).

*Maintenant on sent le mégot
Et notre pauvre jardinière
N'a plus rien que des fleurs en pot ;
Nos vases sont des tabatières.*

*Jadis, quand tu faisais ta cour,
Tu me disais : « Petite mère,
Nous aurons de jolis amours
Et je serai fier d'être père. »*

*Maintenant quand notre fiston
Pleure la nuit ou grogne à table,
Tu me dis en haussant le ton :
« Ton gamin est insupportable ! »*

*Jadis, tu aimais à t'asseoir
Sur le fauteuil, tout près de l'âtre :
Ainsi se passaient tous nos soirs,
Tu blâmais les hommes folâtres.*

*Maintenant, tu es enchanté
De filer (car l'homme varie !)
Et tous tes nombreux comités
Ont remplacé nos causeries.*

*Jadis, j'avais fait le pari
D'être très heureuse en ménage,
Car j'étais sûre qu'un mari
Gagnait avec le mariage.*

*Et maintenant, un bon conseil
Aux vierges folles et même aux sages :
Prenez un époux... sans pareil,
Un autre perd trop à l'usage.*

M. Matter-Estoppey.

CONSEILS POUR LE JEU DE BILLARD

CON dit « le noble jeu de billard », comme on dit « le noble jeu de la boxe », « le noble jeu des échecs », « le noble jeu de quilles », car, en somme, chaque jeu a ses nobles fervents comme ses ignobles détracteurs.

Le billard, point n'est même besoin de le rappeler, ne doit jamais pencher d'un seul côté. Dans les cafés qui se respectent, il penche généralement de tous les côtés. De cette façon, il n'y a pas d'adversaire désavantagé. L'amateur fera donc bien de s'assurer, avec l'aide d'un niveau, de la régularité de ces inclinaisons.

Je ne parlerai pas de la technique même du jeu de billard. Rétrograde, effet, coulé, massé, piqué, bande-avant, retourné, croisé sont extrêmement faciles à apprendre. Je traiterai ici de détails qui, s'ils paraissent élémentaires, n'en ont pas moins une grande importance.

Recevez-vous un commandement de payer ? Votre épouse vous fait-elle une scène, justifiée ou non ? Alors, abstenez-vous d'aller jouer, car vous ne ferez, j'en suis certain, rien de bon. Vous pouvez, il est vrai, tourner la difficulté en jouant avant la scène ou la réception du commandement en question. C'est que le calme joue un grand rôle au billard. C'est peut-être aussi pour cela qu'on y devient si facilement irascible.

Ces questions réglées, abordons la partie. Malgré son apparence inoffensive, le billard est très dangereux et, encore plus, onéreux. Une précaution indispensable, c'est, avant chaque coup, de prendre garde aux tables qui se trouvent derrière vous. Il est très facile de casser des bouteilles, verres et autres ustensiles généralement en usage dans ces lieux. De plus, prenez bien soin de fermer la porte du café. Si la chaleur est trop forte pour ce faire, vous avez toujours la ressource de boucher, avec des serpillères, les bouches à égoût. Car, n'oubliez pas qu'une bille vaut actuellement dans les cent francs.

Si vous gagnez, n'oubliez pas de dire que vous n'êtes pas dans un de vos bons jours et qu'à l'accoutumée, vous faites beaucoup mieux. Ces déclarations vous valent un petit succès d'estime. S'il n'y a pas de consommateurs au café, inutile de parler. Mais si vous jouez mal et que l'on vous regarde, criez, à voix haute — toutes les cinq minutes en moyenne — des phrases comme celles-ci : *Quelle guigne ! Quelle déveine ! Quelle fantastique déveine !* Vous pouvez, aussi vous

adresser à votre adversaire : *Tu en as une chance, toi !* ou bien : *Mais c'est moi qui te fais tous tes points !* Ces remarques font toujours une très bonne impression dans le café.

Il y a aussi le « marquage à la fourchette ». Ainsi, quand vous faites un point, vous remuez deux boules au tableau. Si votre adversaire s'en aperçoit, écriez-vous, très étonné : *Oh ! pardon, cher ami, quelle distraction ! N'allez pas dire : quelle addition !* Il vous dirait que c'est plutôt une soustraction. S'il ne se doute de rien, c'est toujours autant de gagné...

Encore un conseil, et d'importance. Il peut arriver que votre canne caresse trop violemment le tapis du billard et le troue. Ces réparations, vous le savez, sont hors de prix. Aussi, n'imitiez pas le nigaud qui s'écrie : *Eh ! j'ai fait un trou !* Bien au contraire, déposez doucement votre canne, mettez une boule sur le trou ; faites semblant d'examiner votre chapeau et... filez.

Il est tout indiqué de ne pas revenir dans l'établissement. Si le patron est d'un caractère très violent, je vous conseille même d'emprunter une autre rue quand vous passerez dans le quartier.

H. Chappaz.



LA GUERRE D'ORBE

30 septembre et 1er octobre 1802.

(Extrait des mémoires de François-Salomon Christophe Carrard, de et à Orbe.)

Septembre 30. — Ce jour et le suivant seront à jamais mémorables dans les fastes de la ville d'Orbe et cette année en général, bien malheureuse pour ses habitants. Pour comprendre ce qui a eu lieu chez nous il faut savoir que toute l'armée des Suisses confédérés qui s'étaient révoltés contre le gouvernement Helvétique, l'avaient chassé de Berne et le poursuivaient à Lausanne, où il s'était réfugié. Louis Pillichody qui était un grand partisan de l'ancien gouvernement de Berne arriva à Orbe vers 9 heures du matin, le 30 septembre 1802, tambour battant et les drapeaux rouges et noirs déployés.

Pillichody avait rassemblé une petite troupe d'environ quatre-vingts hommes qui, à ce qu'il espérait, se grossirait en chemin par les nombreux amis de Berne. A la tête de cette troupe étaient M. De Gingins de Cheville et le colonel Louis Pillichody. Parmi les autres officiers se trouvaient les trois frères Thomasset d'Orbe, Chollet de Corcelles, les deux frères de Cottens, Villon, etc., etc. Ils chassèrent d'abord la garnison vaudoise qui était dans notre ville, composée de gens de la rive devant barronnie de la Sarraz, formant un corps à peu près égal en nombre à celui de Pillichody et commandé par le citoyen De Joffrey d'Arnex, major de place et commandant d'Orbe, qui se maintinrent, ce jour-là, dans notre ville et environs, après que Pillichody se fut fait proclamer commandant d'Orbe.

Mais, d'un autre côté, le corps de Pillichody, n'ayant point reçu les renforts qu'il attendait et, de l'autre, le bruit de leur arrivée s'étant répandu dans le pays, ils furent assaillis pendant la nuit par divers partis vaudois et dès les 11 heures il s'engagea un combat entre eux, sous nos murs, qui dura environ deux heures. J'ai vu moi-même tout ce combat qui eut lieu au pont de Bois, lequel avait été coupé par les gens de Pillichody et où Abram Thomasset se défendait avec beaucoup de bravoure. J'ai vu le tout de mon balcon, à la lueur des feux, et ai moi-même entendu siffler quelques balles à mes oreilles.

Le feu ayant cessé, il arriva, vers les 4 heures du matin, de trois côtés, de nombreux renforts aux Vaudois, avec des canons. Alors on commença à tirer de tous ces trois côtés, savoir depuis le chemin du Canal, dès le Signal et dès les hauteurs du Devent, sur notre malheureuse ville qui aurait été détruite sans l'humanité de quelques officiers. Il va sans dire que la troupe bernoise se sauva comme elle put et après s'être courageusement défendue, mais il fallut céder au nombre, et les Vaudois entrèrent en ville à 5 heures du matin, le 1er octobre, au nombre de plus de cinq mille hommes.

Le dit jour fut pire que la nuit, un malheureux ayant tiré d'une fenêtre sur les soldats déjà furieux. Nous avons été vingt fois exposés au pillage et à l'incendie, et c'est comme par un miracle que nous y avons échappé, mais non à une terrible contribution qu'il a fallu payer en peu de temps. Une seule maison, celle d'où est parti le coup, a été entièrement pillée ; d'autres ont plus ou moins souffert. Il est impossible de peindre l'horreur de cette nuit et de ce jour. Les jours suivants se passèrent dans de continuelles alarmes, parce que les troupes bernoises et celles des petits cantons étaient entrés dans le Pays de Vaud et avaient leur quartier général à Moudon, et que tout le pays était en armes.

Si l'on ajoute à tous ces maux que l'on n'a fait aucune vendange quelconque à Orbe cette année (1802), vu la terrible grêle des 17 et 18 mai, on comprendra que j'ai eu raison de dire plus haut, que cette année sera mémorable pour notre ville.

Je ne doute pas que notre malheureuse patrie n'eût été pillée et brûlée si du côté du pont de Bois le prétendu général Reymond, chef des insurgés du printemps dernier, dit brûle-papiers (bourla-papai), n'eût eu la cuisine cassée, ce qui le mit hors de combat, et si, du côté de la tranchée, le capitaine David de Chavannes-le-Veyron n'eût été tué ; car on dit qu'ils avaient juré la ruine de la ville et il est certain qu'une quantité de femmes des environs étaient arrivées avec la troupe, munies de sacs et de fleureurs, pour emporter le pillage qu'elles espéraient de faire.

Dieu soit béni, cela n'a pas eu lieu. Mes maisons et granges n'ont pas eu le moindre mal. Celle de mon cousin, vers les portes, a reçu quatre coups de boulets ; celle des dames de Goumoëns, autant, et quelques autres ont été endommagées et des cheminées renversées.

Je passe sous silence une grande partie des événements de ces temps affreux, car cela ferait un volume, et il n'est pas bon de tout dire.

Octobre 12. — Le dit jour, la Municipalité d'Orbe, dont tous d'honnêtes gens, s'étaient retirés, dans le temps de notre terreur, soit par force ou autrement, et qui s'était recomposée dans un autre sens, m'a imposé à 25 louis d'amende pour avoir porté une cocarde bernoise à l'arrivée de Pillichody, le 30 septembre. Je les ai payés, n'étant pas le plus fort, mais avec proteste de recours en temps et lieu, comme je n'y manquerai pas.

N. B. — Carrard, François-Salomon-Christophe d'Orbe, était, il y a 120 ans, l'une des personnalités de la bonne ville d'Orbe ; il était né à Orbe le 12 mars 1754, et il y mourut en 1842. François Carrard, il nous l'apprend lui-même par ses intéressants mémoires, a revêtu successivement les fonctions suivantes : Membre du Conseil des 12, puis gouverneur d'Orbe (1783-1786), membre de la Commission administrative et d'organisation du canton de Vaud (10 mars-16 avril 1803). Elu député au Grand Conseil, le 28 mars 1803, mais écarté par le sort le 15 avril suivant. Enfin, syndic d'Orbe dès le 1er janvier 1808.

Les mémoires de Carrard s'élèvent sur une période de 63 ans, soit de 1778 à 1842 et renferment de très intéressants détails d'histoire locale.

Attention aux écoliers. S'ils ont besoin d'aliments sôlides, on doit leur déconseiller les épices, les œufs ou trop de viande. Ils trouveront un mets digestif et rapidement assimilable, ainsi que du blanc d'œuf et de la graisse végétale en abondance dans le CACAO — TOBLER — en paquets plombés. — Grand rabais, le comestible le meilleur marché, plus que 25 cent. les 100 gr. (1/4 de livre).